



Formation DROITS DES FEMMES

**17 ET 18 OCTOBRE 2013
A TOULOUSE**

Dans une société en crise, les groupes les plus vulnérables sont aussi les plus fragilisés par les régressions sociales. Dans notre pays, les femmes ont acquis de longue lutte un panel de droits qui s'est étoffé plus particulièrement à partir du XXème siècle et continue aujourd'hui à se construire. Elles ont pourtant encore à souffrir d'un certain nombre de discriminations qui, en fonction des périodes de notre histoire, n'ont pas toujours eu la même importance.

Programme :

- Nous nous attacherons à parcourir l'histoire du droit des femmes au fil de l'histoire de notre pays, pour comprendre comment les relations de genre se sont construites, vers quoi elles s'orientent (d'où on vient et savoir où on va) et surtout vers où il ne faut pas aller à la lumière de ce qui se passe en d'autres lieux comme ça se passait en d'autres temps... ;
- nous établirons le catalogue des droits en vigueur plus particulièrement dévolus aux femmes ;
- et nous envisagerons les enjeux politiques et sociaux de la question des femmes dans un pays comme le nôtre afin de définir les outils syndicaux nécessaires pour accompagner ce mouvement vers une égalité des droits, sachant que syndicalisme et féminisme n'ont pas toujours fait bon ménage !

**Attention ! Déposez la demande de formation (modèle
au verso) auprès de l'employeur* le :**
17 Septembre 2013 DERNIER DELAI.

***Pour les agents de la mairie de Toulouse pensez à vous inscrire auprès
de la section MAIRIE de TOULOUSE au 05 67 73 87 00**

**Pour les agents du Conseil Général, pensez à vous inscrire aussi auprès
de la section Conseil Général au 05 34 33 47 83**

**Pensez aussi à nous informer de
votre participation afin
d'organiser ces 2 jours (repas,
documents, réservation de
salle...)**



**05 61 34 69 06
06.47.49.47.47**

Objet : demande de congés formation syndicale

Je soussigné(e)

Nom.....

Prénom.....

Service.....

Collectivité

sollicite un congé de formation syndicale **les 17 et 18 octobre 2013**, afin de participer à la session de formation habilité par le CEFI Solidaires « Centre d'études et de formation interprofessionnel solidaires, 144, boulevard de la Villette, 75019 Paris » n° SIRET : 504 307 588 00021 – agréé par arrêté ministériel du 17 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 9 février 1998.

Cette session de formation aura lieu à : **TOULOUSE**

Cette demande s'inscrit dans le cadre des textes suivants :

- **Loi du 26 janvier 1984, article 57 - 7^{ème} alinéa**, de la Fonction Publique Territoriale
- **Décret n° 85-552 du 22 mai 1985 modifié**, relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique territoriale du congé pour formation syndicale
- **Loi du 9 janvier 1986, article 47**, de la Fonction Publique Hospitalière
- **Décret n° 86-676 du 6 mai 1988**, relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique hospitalière du congé pour formation syndicale

Fait à..... le

Signature